

tés religieuses et coloniales, permettent aux affranchis de gagner en autonomie économique tout en libérant les propriétaires terriens de leurs obligations matérielles envers leurs anciens esclaves (Leservoisier, 1995).

La découverte de gisements de fer au nord-ouest du pays à la veille de l'indépendance puis l'exploitation des ressources halieutiques relèguent le « développement rural » au second plan des priorités des dirigeants successifs de la Mauritanie. Aussi, alors que la production agropastorale contribue à hauteur de 30% du Produit Intérieur Brut (PIB), et occupe, au moins à temps partiel, plus des trois-quarts de la population, la part du secteur rural dans le budget du 1<sup>er</sup> plan (années 1960) est inférieure à 10%. L'action du gouvernement de l'époque s'inscrit assez largement dans la continuité de l'action coloniale ; la Mauritanie reprend en particulier l'ensemble des dispositions

### Importance du secteur minier et de la pêche en Mauritanie

En 2006, les exportations de fer et de poissons représentent près de 90% de la valeur totale des exportations de la Mauritanie, hors pétrole. Ces deux secteurs font l'objet d'une attention particulière de l'Etat, cela depuis l'indépendance. Cet intérêt pour le secteur minier s'est renforcé suite à la découverte de réserves pétrolières, au début des années 2000, et à la mise à jour de nombreux gisements d'or sur le territoire national.

L'essentiel des gisements exploités se situe aujourd'hui au large des côtes et dans les régions septentrionales du pays, mais il apparaît que le Sud-Est mauritanien, plus particulièrement le Karakoro et le sud Guidimakha, pourrait disposer de ressources minières. Si la présence de ressources est avérée, le développement de ce secteur pourrait bouleverser les dynamiques territoriales.

Sources : OMC, 2002 et GRDR

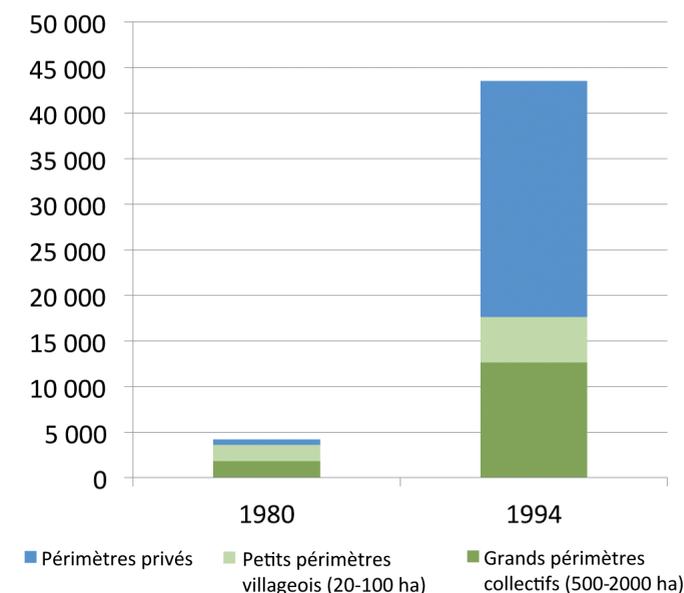
sur le foncier (cf. deuxième partie).

La fin des années 1970 marque un tournant dans les priorités nationales. Alors que le pays engage toujours davantage de fonds dans le conflit contre le front Polisario, les ressources nationales fléchissent avec le cours du fer, qui baisse de 15% entre 1976 et 1977 (Baduel, 1989). La Mauritanie connaît à cette même période plusieurs années de déficit pluviométrique qui affectent la production céréalière mais surtout l'élevage, base économique de nombreux ménages ruraux. L'Etat mobilise l'aide alimentaire internationale et s'engage dans une politique de développement de la riziculture irriguée. Le budget consacré à l'agriculture est multiplié par 18 en l'espace de 15 ans ; il se concentrera sur le développement de l'irrigation (cf. encadré page 90).

Le Trarza et le Brakna concentrent à eux seuls plus de 85% des superficies aménagées pour l'irrigation (cf. première partie). L'Assaba, les deux Hodh et le Guidimakha ne bénéficient quasiment d'aucun investissement tandis qu'au Gorgol, le Périmètre Pilote du Gorgol-PPG (1978) et de Foum Gleita (1985) sont les seules réalisations significatives. L'aménagement du PPG, d'une superficie de 700 hectares, et la redistribution foncière qui l'accompagne suscitent de violentes réactions des « propriétaires traditionnels » qui n'acceptent pas que des terres soient attribuées à des cultivateurs de condition servile ; ces derniers sont finalement expulsés du périmètre. Les aménagements contribueront par ailleurs à exacerber les conflits entre les bergers qui affluent vers la vallée et les habitants riverains car les infrastructures barrent l'accès au fleuve et ne sont pas conçues pour permettre l'entrée des animaux aux parcelles à l'issue de la récolte (Leservoisier, 1995).

Cette politique aura également des effets indirects certains. La réforme foncière de 1983 qui l'accompagne vise la promotion de la propriété privée individuelle, abolit le

métayage ainsi que la propriété traditionnelle et stipule que la terre appartient à celui qui la met en valeur ; elle menace donc directement les familles qui, minoritaires au plan démographique, contrôlent l'accès à la terre et vivent sur les ressources générées par le métayage. Par ailleurs, le développement des périmètres privés dans le Trarza dans les années 1980 suscite de vives inquiétudes et contestations dans tout le sud du pays et contribuera à la genèse des « événements de 1989 » ; 120 000 personnes, dont certaines installées au Gorgol, au Guidimakha, en Assaba et dans les Hodh, seront expulsées vers le Sénégal et le Mali (voir deuxième partie). Ces événements ont largement remis en question la légitimité de l'Etat à intervenir sur le foncier en milieu rural. Les inégalités de droits d'accès à la terre se sont largement maintenues et de nombreux cultivateurs travaillent dans la précarité foncière.



Graphique 7. Evolution des superficies aménagées pour l'irrigation (en ha)

Sources : Bonte (1994) et MDRE (1999)